



MUSÉE
CANADIEN
DE L'HISTOIRE
-
CANADIAN
MUSEUM
OF HISTORY



MUSÉE
CANADIEN
DE LA GUERRE
-
CANADIAN
WAR
MUSEUM

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
TERMINÉE LE 30 JUIN 2015
NON AUDITÉ**

Canada

COMPTE RENDU

Ces états financiers trimestriels doivent être lus en parallèle avec les états financiers vérifiés du 31 mars 2015 du Musée canadien de l'histoire (MCH) et avec le présent compte rendu.

APERÇU

La Société s'est engagée à maintenir de solides bases financières et opérationnelles afin d'assurer la prestation de services et de programmes muséaux de qualité. En réponse à l'orientation stratégique de son conseil d'administration, elle intègre l'imputabilité dans la planification de ses activités et l'établissement de ses rapports. La Société a instauré une culture de gestion qui privilégie l'excellence et l'adaptation aux meilleures pratiques d'amélioration continue. Dans l'exercice de son mandat, elle relève du Parlement et des Canadiennes et Canadiens.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

En juin 2014, le conseil d'administration de la Société a dévoilé cinq orientations stratégiques qui présentent de nouvelles priorités et élargissent le champ d'activité de la Société. Un ensemble détaillé d'objectifs est fixé pour chaque aspect. Les cinq orientations stratégiques de la Société sont les suivantes :

POSITIONNER LE MUSÉE COMME UNE PLAQUE TOURNANTE EN HISTOIRE CANADIENNE AU CANADA ET PARTOUT DANS LE MONDE;

TISSER DES LIENS ENTRE LES CANADIENS ET LEUR HISTOIRE ET REFLETER CES LIENS PERSONNELS DANS TOUS LES ASPECTS DE L'EXPERIENCE MUSEALE;

DEVELOPPER UNE COLLECTION QUI REFLETE DAVANTAGE L'HISTOIRE ET LE CARACTERE DISTINCTIF DU CANADA;

ÉTABLIR DES PARTENARIATS ET DES RESEAUX DYNAMIQUES PARTOUT AU CANADA ET SUR LA SCENE INTERNATIONALE DANS UN INTERET MUTUEL; ET

VEILLER A CE QUE LE MUSÉE DISPOSE DES RESSOURCES FINANCIERES POUR S'ACQUITTER DE SON MANDAT.

MUSÉE VIRTUEL DU CANADA ET ŒUVRES DE RÉFÉRENCE EN LIGNE

Dans le cadre de l'annonce du budget de 2014, le gouvernement a fait savoir son intention de transférer les responsabilités du Musée virtuel du Canada et des œuvres de référence en ligne du ministère du Patrimoine canadien au MCH. Le transfert a été entériné lors de l'adoption de la loi d'exécution du budget en juin 2014.

Le transfert a été effectué le 29 août 2014 pour les œuvres de référence en ligne, et le 30 septembre 2014 pour le Musée virtuel du Canada. Le budget annuel du Musée virtuel du Canada est de 6,2 millions de dollars et celui des œuvres de référence en ligne est de 2,1 millions de dollars.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Le résultat net au 30 juin 2015 montre un déficit de 993 000 \$, comparativement à un déficit de 659 000 \$ pour l'exercice précédent.

Les crédits parlementaires au 30 juin 2015 affichaient un montant de 17,6 M\$, comparativement à 16,4 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation des crédits est principalement attribuable au transfert des responsabilités du Musée virtuel du Canada et des œuvres de référence en ligne, tel qu'indiqué ci haut.

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

Les charges de fonctionnement étaient supérieures à celles de l'exercice précédent et s'élevaient à 22,8 M\$ (comparativement à 21,4 M\$ pour 2014-2015). L'augmentation est aussi liée principalement au Musée virtuel du Canada et aux Ouvrages de référence en ligne.

La Société continue d'examiner ses charges pour trouver des occasions de réduire les coûts au moyen de la renégociation de contrats et de gains d'efficacité. Toutefois, certains coûts indépendants de la volonté de la Société, tels que le paiement versé en remplacement d'impôts (fonciers) et d'autres frais fixes, ne cessent d'augmenter.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Le 30 juin 2015, la Société détenait, entre autres placements, des papiers du véhicule d'actifs cadre (VAC). La juste valeur des papiers VACII est fondée sur l'analyse conjecturale du marché qu'effectue la Société. Le 31 mars 2015, les papiers VACII ont été consignés à leur juste valeur estimative de 9,6 millions de dollars. La Société a maintenu cette évaluation au 30 juin 2015.

Le Fonds de la collection nationale sert à l'acquisition de pièces et objets d'intérêt muséologique par le Musée canadien de l'histoire et le Musée canadien de la guerre. Le 30 juin 2015, Le Fonds de la collection nationale s'élevait à 10,7 millions de dollars.

Il convient également de souligner l'incidence des fluctuations saisonnières lorsqu'on compare les soldes au 30 juin 2015 avec ceux au 31 mars 2015.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



David Loye
Directeur administratif et vice-président principal



Melissa MacKenzie
Dirigeante principale des finances

Gatineau (Québec)

Le 28 août 2015

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État de la situation financière

Au

(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | | 31 mars 2015 | |
|--|-----------------|----|-----------------|----|
| Actif | | | | |
| Actif à court terme : | | | | |
| Trésorerie | 5 857 | \$ | 4 070 | \$ |
| Encaisse et placements affectés | 1 352 | | 1 129 | |
| Placements | 7 136 | | 7 384 | |
| Créances | 1 907 | | 1 769 | |
| Stocks | 915 | | 880 | |
| Charges payées d'avances | 809 | | 527 | |
| | <u>17 976</u> | | <u>15 759</u> | |
| Encaisse et placements affectés | 12 764 | | 12 894 | |
| Placements | 42 015 | | 44 249 | |
| Collection | 1 | | 1 | |
| Immobilisations | 242 987 | | 243 493 | |
| | <u>315 743</u> | \$ | <u>316 396</u> | \$ |
| Passifs et capitaux propres | | | | |
| Passif à court terme : | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 17 813 | \$ | 16 540 | \$ |
| Apports reportés et produit reporté (note 4) | 8 018 | | 8 291 | |
| Tranche à court terme des avantages sociaux futurs | 215 | | 251 | |
| | <u>26 046</u> | | <u>25 082</u> | |
| Apports reportés - Fonds de la collection nationale (note 5) | 10 699 | | 10 759 | |
| Apports reportés liés aux immobilisations (note 6) | 210 761 | | 210 947 | |
| Avantages sociaux futurs | 5 574 | | 5 454 | |
| | <u>253 080</u> | | <u>252 242</u> | |
| Actif net : | | | | |
| Non affecté | 17 728 | | 18 721 | |
| Investissement en immobilisations | 40 868 | | 40 868 | |
| Gains de réévaluation cumulés | 4 067 | | 4 565 | |
| | <u>62 663</u> | | <u>64 154</u> | |
| | <u>315 743</u> | \$ | <u>316 396</u> | \$ |

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État des résultats

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 (Redressé Note 3) |
|---|------------------|---|
| Produits : | | |
| Dons et commandites (note 7) | 213 \$ | 293 \$ |
| Intérêts | 352 | 335 |
| Perte sur les placements | (141) | (49) |
| Exploitation (tableau 1) | 3 711 | 3 775 |
| | <u>4 135</u> | <u>4 354</u> |
| Charges (tableau 2) : | | |
| Collection et recherche | 3 218 | 3 037 |
| Exposition, éducation et communication | 6 035 | 4 268 |
| Locaux | 9 234 | 9 491 |
| Gestion de la Société | 4 268 | 4 610 |
| | <u>22 755</u> | <u>21 406</u> |
| Résultats d'exploitation nets avant le financement du gouvernement | (18 620) | (17 052) |
| Crédits parlementaires (note 8) | 17 627 | 16 393 |
| Résultat net | <u>(993) \$</u> | <u>(659) \$</u> |

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État des gains et des pertes de réévaluation

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 | |
|---|-----------------|----|-----------------|----|
| Gains de réévaluation cumulés, début de l'exercice | 4 565 | \$ | 2 867 | \$ |
| Gains (pertes) non réalisés attribués aux : | | | | |
| Obligations à long terme | (627) | | 162 | |
| Montants reclassés dans l'état des résultats: | | | | |
| Obligations à long terme | 129 | | 40 | |
| Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation cumulés pour la période | (498) | | 202 | |
| Gains de réévaluation cumulés, fin de la période | 4 067 | \$ | 3 069 | \$ |

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État de l'évolution de l'actif net

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | Non affecté | Investissement en immobilisations | Gains de réévaluation cumulés | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 |
|--|-------------|---|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Actif net, début de l'exercice | 18 721 \$ | 40 868 \$ | 4 565 \$ | 64 154 \$ | 63 225 \$ |
| Résultat net | (993) | - | - | (993) | (659) |
| Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation accumulés | - | - | (498) | (498) | 202 |
| Actif net, fin de la période | 17 728 \$ | 40 868 \$ | 4 067 \$ | 62 663 \$ | 62 768 \$ |

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État des flux de trésorerie

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | 30 juin 2014 (Redressé Note 3) |
|---|-----------------|---|
| Activités de fonctionnement : | | |
| Rentrées de fonds provenant de clients | 4 442 \$ | 5 039 \$ |
| Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires | 17 278 | 13 424 |
| Fonds payés à des employés et en leur nom | (7 862) | (7 309) |
| Fonds payés à des fournisseurs | (11 457) | (7 984) |
| Apports affectés et revenus de placement connexes | 226 | 223 |
| Intérêts reçus | 375 | 375 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités de fonctionnement | 3 002 | 3 768 |
| Activités de placement : | | |
| Remboursement du capital des placements | 7 | 16 |
| Augmentation de l'encaisse et des placements affectés | - | (4 344) |
| Diminution de l'encaisse et des placements affectés | 1 836 | 2 382 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités de placement | 1 843 | (1 946) |
| Activités d'investissement en immobilisations : | | |
| Acquisition d'immobilisations | (2 694) | (2 057) |
| Activités de financement : | | |
| Crédit parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations | (141) | 1 909 |
| Augmentation de la trésorerie et encaisse affectée | 2 010 | 1 674 |
| Trésorerie et encaisse affectée, début de l'exercice : | | |
| Trésorerie | 4 070 | 2 627 |
| Encaisse affectée | 1 129 | 3 961 |
| | 5 199 | 6 588 |
| Trésorerie et encaisse affectée, à la fin de la période : | | |
| Trésorerie | 5 857 | 6 031 |
| Encaisse affectée | 1 352 | 2 231 |
| | 7 209 \$ | 8 262 \$ |

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

1. Mission et mandat

Le Musée canadien de l'histoire (la « Société »), anciennement le Musée canadien des civilisations a été créé le 12 décembre 2013 au terme d'une modification à la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien de l'histoire est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le Musée canadien de l'histoire comprend le Musée canadien de la guerre.

Sa mission, telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'évènements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures »

Les activités du Musée canadien de l'histoire sont réparties en quatre secteurs qui se complètent mutuellement et qui se conjuguent pour lui permettre de réaliser tous les aspects de son mandat. Ces quatre secteurs sont :

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Gestion de la Société

Gouvernance, gestion de la Société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines et systèmes d'information.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 des Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, et la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Les principales conventions comptables sont les suivants :

(a) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, l'encaisse affecté et les placements en obligations sont classés dans la catégorie de la juste valeur et les placements en obligations du véhicule d'actifs cadre sont désignés dans la catégorie de la juste valeur. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des placements en obligations et en obligations du véhicule d'actifs cadre sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation à la fin de chaque période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des investissements avec l'encaisse affectée sont reflétés dans la valeur de l'encaisse affectée.

La juste valeur est déterminée pour les véhicules d'actifs cadres (VAC) au moyen d'une valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des hypothèses sur le marché. Tous les autres actifs financiers classés dans la catégorie de la juste valeur sont évalués au prix du marché en fonction du cours acheteur officiel. Les ventes et les achats de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts d'opération liés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

Les créances: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

Les créditeurs et charges à payer: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

(b) Trésorerie

La trésorerie est constitué de dépôts auprès d'institutions financières dont les fonds peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

(c) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

(d) Collection

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 \$ lui est attribuée à l'état de la situation financière, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont passés en charges au cours de l'exercice d'acquisition.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**(e) Immobilisations**

Les immobilisations qui sont la propriété de la Société sont évaluées au coût, moins amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, et un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

Les expositions permanentes représentent des coûts directement attribuables à l'exposition et cadrent avec la définition d'immobilisations. Elles peuvent inclure le salaire et les avantages sociaux payés aux employés, des honoraires pour services professionnels, structures expositions permanentes et d'immeuble ainsi que des images et des droits d'auteur.

Les travaux en cours représentent les coûts engagés à ce jour pour un projet d'immobilisations incomplet et non utilisé, ou pour la mise en œuvre de systèmes, lorsque le système n'est pas complété à la fin de l'exercice. Les projets d'immobilisation incomplets ne sont pas amortis.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

| Actif | Vie utile |
|------------------------------------|------------|
| Bâtiments | 40 ans |
| Améliorations des bâtiments | 10 ans |
| Matériel technique et informatique | 5 et 8 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 8 ans |
| Véhicules motorisés | 5 ans |
| Expositions permanentes | 10 ans |

(f) Conversion des devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. L'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la fin de la période. Les gains et pertes réalisés découlant de la conversion des devises étrangères sont présentés dans l'état des résultats.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Régime de retraite

Tous les employés éligibles de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »). Il s'agit d'un régime à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas une obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou un déficit de capitalisation. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite.

(ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre aux retraités et aux salariés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées. Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction de l'indexation des salaires, taux d'actualisation, des âges de départ à la retraite et des coûts de soins de santé et dentaires anticipés.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) de l'obligation au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

(iii) Congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquèrent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs (suite)

(iv) Indemnités de départ

Les salariés ont droit à des indemnités de départ, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les indemnités sont gagnées par les salariés. Depuis le 1 avril 2013, les employés n'accumulent plus d'indemnités en cas de démission ou de départ à la retraite. Par conséquent, les employés ont eu le choix entre recevoir le paiement de leur indemnité de départ immédiatement ou en reporter le paiement à la retraite, ou encore, ils ont pu choisir une combinaison de ces deux options, en fonction de leurs années de service continu avec la Société au 31 mars 2013.

Pour les périodes se terminant après le 31 mars 2013, les coûts du service courant pour ces indemnités ont pris fin. Pour les employés qui ont choisi de reporter le paiement, la direction a déterminé l'obligation au titre des prestations constituées au moyen d'une méthode actuarielle des prestations fondée sur des hypothèses et des estimations les plus probables liées à des facteurs tels que le taux d'actualisation, l'inflation, les hausses de salaire, le roulement prévu et les retraites ainsi que les taux de mortalité. Ces indemnités constituent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

(h) Constatation des produits

(i) Activités du Musée

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, du cinéma IMAX, des locations de salles, des comptoirs de vente d'aliments, du stationnement, des ventes des boutiques, des publications et des redevances attribuables à la reproduction des produits vendus en boutique ainsi qu'à la distribution de films. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la vente des biens ou la prestation des services.

(ii) Adhésions

Les produits de la vente d'adhésions sont comptabilisés sur la durée de la période d'admissibilité à l'adhésion.

(iii) Expositions itinérantes

Les produits tirés de la location d'expositions itinérantes sont comptabilisés sur la durée de l'exposition dans chaque endroit.

(iv) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Constatation des produits (suite)

(v) Commandites monétaires

Les commandites non affectées sont comptabilisées comme produits au moment où elles sont reçues, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les commandites grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que produits au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies.

(vi) Dons monétaires

Les dons monétaires sont constitués d'apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, telles que les personnes, les fondations et les sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés avec restrictions externes ou internes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de produits selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont comptabilisées. Les produits de placements grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les charges connexes sont comptabilisées.

(vii) Commandites en nature et dons d'artéfacts

Les produits des biens et des services reçus en nature ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur de marché au moment de la réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à titre de produits selon leur juste valeur marchande dans la période où ces trois critères précis sont respectés : i) le don de l'objet d'intérêt muséologique a été approuvé par le Comité d'acquisition des collections de la Société, ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société et iii) une juste valeur marchande a été assignée à l'objet d'intérêt muséologique donné. La comptabilisation des dons d'objet d'intérêt muséologique entraîne l'établissement d'une charge compensatoire afférente aux acquisitions pour la collection.

(viii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada verse des fonds sous forme de contribution à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Constatation des produits (suite)

(viii) Crédits parlementaires (suite)

Les crédits parlementaires affectés avec restrictions externes à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de produits selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des charges précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit est autorisé.

(ix) Autres produits

Les autres produits résultent principalement des services de bibliothèque, de reproduction photographique, de conservation et de coordination de la production d'activités spéciales, ainsi que des gains sur la cession de biens. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où a lieu la vente des biens ou la prestation des services.

(x) Services de bénévoles

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

(i) Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

(j) Incertitude relative à la mesure

Pour établir des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, les passifs éventuels, l'évaluation des billets du véhicule d'actifs cadre, les dons d'artéfacts et la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires aux états financiers

(Non audité)

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

3. Changement de méthode comptable et retraitement

Durant l'exercice 2014-2015, la Société a revu son approche d'actualisation des coûts liés à une exposition permanente comme actifs. Par le passé, la Société inscrivait en charges les coûts liés aux expositions permanentes et reconnaissait tout financement gouvernemental connexe comme recette. La Société a conclu que les expositions permanentes devraient être capitalisées. Par conséquent, la Société a modifié ses immobilisations, ses apports reportés et produit reporté et en plus ses apports reportés liés aux immobilisations au 31 mars 2015, ce qui a entraîné un retraitement rétroactif des soldes des exercices antérieurs.

Durant l'exercice 2014-2015, la Société a également revu son approche pour calculer les montants dans les diverses sous-composantes de son État des flux de trésorerie. Cette révision a entraîné des ajustements de certaines données comparatives.

Bien qu'il n'y ait aucune incidence sur le résultat net des activités ou sur les actifs nets, les chiffres comparatifs pour la période ayant pris fin le 30 juin 2014 ont été retraités de la façon suivante :

| | 30 juin 2014 Redressé | Ajustements : Expositions permanentes | Ajustements : Trésorerie | 30 juin 2014 Comme établi auparavant |
|--|-----------------------------|---|-----------------------------|--|
| État des résultats | | | | |
| Charges : | | | | |
| Exposition, éducation et communication | 4 268 \$ | (229) \$ | - \$ | 4 497 \$ |
| Locaux | 9 491 | (22) | - | 9 513 |
| Résultats d'exploitation nets avant le financement du gouvernement | | | | |
| | (17 052) | 251 | - | (17 303) |
| Crédits parlementaires | 16 393 | (251) | - | 16 644 |
| État des flux de trésorerie | | | | |
| Activités de fonctionnement : | | | | |
| Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires | 13 424 | (290) | (556) | 14 270 |
| Fonds payés à des employés et en leur nom | (7 309) | 250 | - | (7 559) |
| Fonds payés à des fournisseurs | (7 984) | 40 | 332 | (8 356) |
| Activités d'investissement en immobilisations: | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | (2 057) | (290) | (332) | (1 435) |
| Activités de financement: | | | | |
| Crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations | 1 909 | 290 | 556 | 1 063 |

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

4. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reportés et produits reportés se présentent comme suit :

| | 30 juin 2015 | | 31 mars 2015 | |
|--|-----------------|----|-----------------|----|
| Apports reportés de sources non gouvernementales | 3 417 | \$ | 3 264 | \$ |
| Crédits parlementaires reportés | 3 037 | | 3 453 | |
| Total des apports reportés | 6 454 | | 6 717 | |
| Produits reportés - biens et services | 1 119 | | 1 079 | |
| Produits reportés - subventions et commandites | 445 | | 495 | |
| Solde, fin de la période | 8 018 | \$ | 8 291 | \$ |

La variation du solde des apports reportés se présente comme suit :

| | 30 juin 2015 (3 mois) | | 31 mars 2015 (12 mois) | |
|---|-----------------------------|----|------------------------------|----|
| Solde, début de l'exercice | 6 717 | \$ | 3 125 | \$ |
| Ajouts : | | | | |
| Apports affectés reçus de sources non gouvernementales | 142 | | 1 082 | |
| Crédits parlementaires affectés reçus | - | | 3 216 | |
| Revenus de placements reportés | 14 | | 45 | |
| | 156 | | 4 343 | |
| Déductions : | | | | |
| Montants comptabilisés à titre de produits | (419) | | (751) | |
| Solde, fin de la période | 6 454 | \$ | 6 717 | \$ |

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

5. Apports reportés pour le Fonds de la collection nationale :

Les apports reportés pour le Fonds de la collection nationale sont les suivants :

| | 30 juin 2015 | | 31 mars 2015 | |
|--|-----------------|----|-----------------|----|
| Crédits parlementaires reportés | 8 851 | \$ | 8 920 | \$ |
| Apports d'entités non gouvernementales | 1 848 | | 1 839 | |
| Solde, fin de la période | 10 699 | \$ | 10 759 | \$ |

La variation du solde des apports reportés se présente comme suit :

| | 30 juin 2015 (3 mois) | | 31 mars 2015 (12 mois) | |
|--|-----------------------------|----|------------------------------|----|
| Solde, début de l'exercice | 10 759 | \$ | 10 417 | \$ |
| Ajouts : | | | | |
| Apports d'entités non gouvernementales reçus pendant l'exercice | 1 | | 39 | |
| Revenu de placement réalisé et reporté | 69 | | 292 | |
| Gain (perte) non réalisé sur placements | (130) | | 255 | |
| | (60) | | 586 | |
| Moins : | | | | |
| Montants comptabilisés dans les produits | - | | (244) | |
| Solde, fin de la période | 10 699 | \$ | 10 759 | \$ |

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

6. Apports reportés liés aux immobilisations :

Les apports reportés liés aux immobilisations sont constitués de :

| | 30 juin 2015 | | 31 mars 2015 | |
|---|-----------------|----|-----------------|----|
| Utilisés pour faire des acquisitions : | | | | |
| Apports en capital reportés provenant d'entités non gouvernementales | 1 955 | \$ | 1 972 | \$ |
| Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires | 199 963 | | 200 452 | |
| | 201 918 | | 202 424 | |
| Destinés à être utilisés pour faire des acquisitions : | | | | |
| Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires | 8 843 | | 8 523 | |
| Solde, fin de la période | 210 761 | \$ | 210 947 | \$ |

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations se présente comme suit :

| | 30 juin 2015 (3 mois) | | 31 mars 2015 (12 mois) | |
|---|-----------------------------|----|------------------------------|----|
| Solde, début de l'exercice | 210 947 | \$ | 217 841 | \$ |
| Plus : | | | | |
| Acquisitions d'immobilisations Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice précédent | 3 031 | | 5 040 | |
| | (2 835) | | (1 029) | |
| Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice en cours | 196 | | 4 011 | |
| Crédits parlementaires reportés en vue d'acquisitions futures d'immobilisations | 3 155 | | 3 412 | |
| Crédits parlementaires | 3 351 | | 7 423 | |
| Moins les montants comptabilisés à titre de produits : | | | | |
| Apports de capital reportés | (16) | | (65) | |
| Crédit parlementaires | (3 521) | | (14 252) | |
| | (3 537) | | (14 317) | |
| Solde, fin de la période | 210 761 | \$ | 210 947 | \$ |

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015

(en milliers de dollars)

7. Dons et commandites :

Les revenus de dons et de commandites se composent de :

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 | |
|---|-----------------|----|-----------------|----|
| Dons en argent et commandites | 73 | \$ | 173 | \$ |
| Commandites en nature et dons d'artéfacts | 140 | | 120 | |
| | 213 | \$ | 293 | \$ |

8. Crédits parlementaires :

Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits :

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 (Redressé Note 3) | |
|---|-----------------|----|---|----|
| Montant du budget principal des dépenses à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital | 83 369 | \$ | 63 430 | \$ |
| Crédits parlementaires recevables à la fin du trimestre | (66 327) | | (50 064) | |
| Crédits parlementaires reçus au cours du trimestre | 17 042 | | 13 366 | |
| Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice | 11 975 | | 6 672 | |
| Crédits parlementaires disponible pour usage | 29 017 | | 20 038 | |
| Montant reporté pour les acquisitions et les projets particuliers | (11 880) | | (6 494) | |
| Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations | (3 031) | | (724) | |
| Amortissement du financement d'immobilisations reporté | 3 521 | | 3 573 | |
| Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits | 17 627 | \$ | 16 393 | \$ |

Conciliation des crédits parlementaires reportés :

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 | |
|---|-----------------|----|-----------------|----|
| Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice | 11 975 | \$ | 6 672 | \$ |
| Crédits parlementaires reportés pour les acquisitions et les projets particuliers au cours des trimestres futurs | 3 155 | | - | |
| Crédits parlementaires reportés utilisés au cours du trimestre | (3 250) | | (178) | |
| Crédits parlementaires reportés, fin de la période | 11 880 | \$ | 6 494 | \$ |

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Tableau 1 - Produits d'exploitation

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 | |
|---|-----------------|----|-----------------|----|
| Droits d'entrée et programmes | 1 541 | \$ | 1 454 | \$ |
| Location d'installations, événements et concessions | 734 | | 823 | |
| Ventes - Boutiques | 561 | | 587 | |
| Stationnement | 431 | | 395 | |
| IMAX | 271 | | 322 | |
| Adhésions | 70 | | 65 | |
| Expositions itinérantes | 55 | | 41 | |
| Autres | 48 | | 88 | |
| | 3 711 | \$ | 3 775 | \$ |

Tableau 2 - Charges

(Non audité)

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015
(en milliers de dollars)

| | 30 juin 2015 | | 30 juin 2014 (Redressé Note 3) | |
|---|-----------------|----|---|----|
| Coût du personnel | 8 648 | \$ | 8 604 | \$ |
| Amortissement des immobilisations | 3 537 | | 3 600 | |
| Impôts fonciers | 2 456 | | 2 448 | |
| Opération des bâtiments | 1 346 | | 1 664 | |
| Fabrication et location d'éléments d'exposition | 1 045 | | 587 | |
| Aide aux programmes en ligne | 967 | | - | |
| Services professionnels et spéciaux | 793 | | 764 | |
| Services publics | 678 | | 622 | |
| Réparations et entretien | 634 | | 684 | |
| Acquisitions de pièces de collection | 623 | | 409 | |
| Infrastructure et systèmes TI | 504 | | 540 | |
| Marketing et publicité | 443 | | 378 | |
| Charges de voyage et d'accueil | 280 | | 313 | |
| Coût des marchandises vendues | 264 | | 327 | |
| Matériel et fournitures | 253 | | 189 | |
| Redevances | 72 | | 85 | |
| Autres | 212 | | 192 | |
| | 22 755 | \$ | 21 406 | \$ |